



Bloc réfrigérant

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/24/2024

Page 1 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **Bloc réfrigérant**

Autres moyens d'identification

: Aucun assigné.

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Bloc réfrigérant pour sac isotherme de bouteille congelable
Restrictions d'utilisation: Les enfants doivent être surveillés lors de l'utilisation de ce produit.

Famille chimique : Mélange

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Handi-Craft Company

4433 Fyler Avenue
St. Louis, Missouri 63116
U.S.A.

Email address: info@handi-craft.com

No. de téléphone du fournisseur

: 1-800- 778-9001 (Monday - Friday 8:00 am - 4:30 pm CST)

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

No. de téléphone en cas d'urgence

: INFOTRAC: (800) 535-5053 (US and Canada); + 001 (352) 323-3500 (International)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Gel transparent et incolore Sans odeur.

Dangers les plus importants: L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Cette matière n'est pas classifiée comme étant dangereuse selon la réglementation U.S. OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et le règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger

Aucun exigé selon U.S. OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015 au Canada.

Mot indicateur

Aucun exigé selon U.S. OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015 au Canada.

Mentions de danger

Aucun exigé selon U.S. OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015 au Canada.

Conseils de prudence

Aucun exigé selon U.S. OSHA HazCom 2012 et SIMDUT 2015 au Canada.

Bloc réfrigérant

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/24/2024

Page 2 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Gel transparent et incolore encapsulé.

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Aucun rapporté.	P/D	N/Av	De propriété

Les concentrations exactes et / ou les identités chimiques spécifiques des produits chimiques énumérés ci-dessus sont retenues comme étant un secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : Aucun exigé en conditions normales. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou souffrant de convulsions. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Inhalation* : Aucun exigé en conditions normales. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau* : Aucun exigé en conditions normales. Laver à l'eau chaude et au savon. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec les yeux* : Aucun exigé en conditions normales. Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs temporaires.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la bruine ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

Agents extincteurs inappropriés

- : Aucun à notre connaissance.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : N'est pas considéré inflammable. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); Chlorure d'hydrogène; Oxydes de sodium; Autres composés organiques non identifiés.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : N'est pas classé comme inflammable.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); Chlorure d'hydrogène; Oxydes de sodium; Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Bloc réfrigérant

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/24/2024

Page 3 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Pour la protection personnelle, voir section 8 de la FDS.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter que le produit s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau et le sol.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Pour un environnement non résidentiel: empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts ou les zones confinées. Il est préférable de contenir et de collecter les déversements importants avec des matériaux absorbants non combustibles et de les placer dans un conteneur approprié clairement étiqueté pour élimination conformément aux lois locales pour le contrôle des déchets.

Pour le ménage : essuyez le contenu de la compresse froide et placez-le dans un récipient approprié pour l'élimination.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Absorber les résidus et les petits déversements avec une matière absorbante ininflammable, ramasser ensuite le produit d'adsorption pour être éliminé.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser conformément aux instructions sur l'étiquette de l'emballage. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Laver soigneusement après manipulation. Conserver hors de la portée des enfants. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions d'un stockage sûr

- : Conserver hors de la portée des enfants. Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

Substances incompatibles : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Bloc réfrigérant

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/24/2024

Page 4 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:				
Nom chimique	ACGIH TLV		OSHA PEL	
	TWA	STEL	PEL	STEL
Aucun rapporté.	P/D	P/D	P/D	P/D

Le niveau sans effet dérivé (DNEL):
 Pas d'information disponible.

La concentration prévisible sans effet (PNEC):
 Pas d'information disponible.

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Aucun exigé lorsqu'employé comme prévu. Veiller à une ventilation adéquate. La ventilation générale de la pièce est normalement suffisante. Lorsque la ventilation adéquate n'est pas disponible, utilisez une ventilation par aspiration locale ou d'autres mesures d'ingénierie.

Protection respiratoire

: Aucun exigé lorsqu'employé comme prévu. Si les concentrations aéroportées sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, une protection respiratoire peut être requise. La classe de filtre pour l'appareil respiratoire doit convenir pour la concentration maximum attendue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, on doit utiliser un appareil de protection respiratoire isolant autonome. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

: Aucun exigé lorsqu'employé comme prévu. En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive UE 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau.

Protection des yeux/du visage

: Aucun exigé lorsqu'employé comme prévu. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Autre équipement de protection

: Aucun exigé lorsqu'employé comme prévu. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Laver soigneusement après manipulation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Gel.
Couleur	: Clair
Odeur	: Sans odeur.
Seuil olfactif	: Pas d'information disponible.

Bloc réfrigérant

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/24/2024

Page 5 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

pH : 7.0

Point de fusion/point de congélation

: 0°C

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: Pas d'information disponible.

Point d'éclair : Pas d'information disponible.

Point d'éclair, méthode : Non applicable.

Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)

: Pas d'information disponible.

inflammabilité : N'est pas classé comme inflammable.

Limite inférieure d'explosivité ou d'inflammabilité (% en vol.)

: Pas d'information disponible.

Limite supérieure d'explosivité ou d'inflammabilité (% en vol.)

: Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes : Aucun connu.

Propriétés explosives : Non-explosif

Tension de vapeur : Pas d'information disponible.

Densité de vapeur : Pas d'information disponible.

Densité de vapeur relative : Pas d'information disponible.

Solubilité dans l'eau : Pas d'information disponible.

Autres solubilité(s) : Pas d'information disponible.

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: Pas d'information disponible.

Température d'auto-inflammation

: Pas d'information disponible.

Température de décomposition

: Pas d'information disponible.

Viscosité : Pas d'information disponible.

Caractéristiques des particules

: Non applicable.

Matières volatiles (% en poids)

: Pas d'information disponible.

Composés organiques volatils (COV)

: Pas d'information disponible.

Pression absolue du récipient

: Non applicable.

Distance de projection de la flamme

: Non applicable.

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Bloc réfrigérant

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/24/2024

Page 6 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Conditions à éviter** : Éviter la chaleur excessive, les étincelles et les flammes nues.
- Matériaux incompatibles** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Produits de décomposition dangereux**
: Aucun à notre connaissance.
La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); Chlorure d'hydrogène; Oxydes de sodium; Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

- Voies d'entrée - inhalation** : NON
- Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI
- Voies d'entrée - ingestion** : OUI
- Voies d'exposition - absorption cutanée**
: NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : Aucun effet indésirable dû à l'inhalation n'est prévu.

Signes et symptômes - ingestion

- : Aucun prévu, lorsqu'utilisé comme prévu.

Signes et symptômes - peau : Aucun prévu, lorsqu'utilisé comme prévu.

Signes et symptômes - yeux : Aucun prévu, lorsqu'utilisé comme prévu.

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Mutagénicité : Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Cancérogénicité : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

- : Selon les critères de classification de la réglementation U.S. OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et du règlement canadien SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles suite à une seule exposition ou à répétitions.

Maladies aggravées par une surexposition

- : Maladies de la peau ou des yeux déjà existantes.

Substances synergiques : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Bloc réfrigérant

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/24/2024

Page 7 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Nom chimique</u>	CL50(4hr)		DL50	
	<u>inh. rat</u>		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Aucun rapporté.	P/D		P/D	P/D

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

: Éviter le rejet dans l'environnement. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Les composants de ce produit devraient être sans danger pour l'environnement à des concentrations prévues dans des scénarios d'utilisation normale et de déversement accidentel. Les composants d'emballage sont compatibles avec les pratiques générales de gestion des déchets solides.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Aucun rapporté.	N/Av	P/D	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Aucun rapporté.	N/Av	P/D	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Aucun rapporté.	N/Av	P/D	P/D	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

: Le produit lui-même n'a pas été testé.

Potentiel de bioaccumulation

: Le produit lui-même n'a pas été testé. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Aucun rapporté. (CAS N/Av)	P/D	P/D

Mobilité dans le sol

: Le produit lui-même n'a pas été testé.



Bloc réfrigérant

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/24/2024

Page 8 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Méthodes d'élimination

- : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

- : Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination.





Bloc réfrigérant

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/24/2024

Page 9 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e).	
Canada (TMD)	Aucun(e).				
Informations supplémentaires					
Les États-Unis (DOT)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e).	
Les États-Unis (DOT)	Aucun(e).				
Informations supplémentaires					
ICAO/IATA	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e).	
ICAO/IATA	Aucun(e).				
Informations supplémentaires					
IMDG	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e).	
IMDG	Aucun(e).				
Informations supplémentaires					

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Éviter le rejet dans l'environnement.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes



Bloc réfrigérant

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/24/2024

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Aucun rapporté.	N/Av	Non	Aucun(e).	Aucun(e).	Non	Non

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Aucun(e).

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Aucun rapporté.	N/Av	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Canadian Information:

Tous les ingrédients sont énumérés sur la liste intérieure des substances (LIS) ou sont des matières exemptées.

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
Aucun rapporté.	N/Av		P/D	P/D	P/D	P/D	P/D	P/D

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- AIHA: American Industrial Hygiene Association
- CAS: Chemical Abstract Services
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
- CFR: Code of Federal Regulations
- DOT: Department of Transportation
- CE50: Concentration effective 50%.
- EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
- CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
- EPA: Environmental Protection Agency
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- IATA: International Air Transport Association
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
- IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
- La COI : inventaire de produits chimiques
- KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
- KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- S/O: Sans objet

Bloc réfrigérant

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/24/2024

Page 11 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

P/D: Pas disponible
NOEC: Concentration sans effet observé
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
SCBA : Appareil de protection respiratoire autonome (Self-Contained Breathing Apparatus)
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
WEEL: Workplace Environmental Exposure Level

Références

- 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique
- 2. ECHA - European Chemical Agency
- 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CChInfoWeb
- 4. Fiches de données de sécurité du fabricant.
- 5. US EPA Title III List of Lists
- 6. California Proposition 65 List
- 7. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 10/14/2021

Date de la révision (mm/dd/yyyy)

: 24/01/2024

No. de révision

: 2

Revision Information

:

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p>Préparée pour: Handi-Craft Company 4433 Fyler Avenue St. Louis, Missouri 63116 U.S.A. Site internet: www.drbrownsbaby.com Téléphone: +1 (800) 778-9001 Adressez toutes vos demandes à: Handi-Craft Company</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Handi-Craft Company et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Handi-Craft Company n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.



Handi-Craft Company
4433 Fyler Avenue
St. Louis, Missouri 63116 U.S.A.
Email address: info@handi-craft.com
Telephone: 001 (800) 778-9001

Bloc réfrigérant

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/24/2024

Page 12 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Handi-Craft Company.

FIN DU DOCUMENT